

Date : 09/02/11

En attendant la réforme sur le patrimoine, **USUFREE** continue de proposer son produit patrimonial défiscalisant sur le marché français, et ce depuis 2007.

Le démembrement temporaire élaboré.

Unique sur le marché immobilier français, **USUFREE** propose à tous les propriétaires fonciers, particuliers ou sociétés civiles immobilières (SCI) 3 montages patrimoniaux à fort pouvoir de défiscalisation.

Réduire ses impôts et se délester de la charge locative de ses biens grâce à **USUFREE**

Sur une durée déterminée et après évaluation financière des biens retenus, **USUFREE** rachète l'usufruit des biens. Le propriétaire reste donc nu-propriétaire de ses biens. Durant X années, le propriétaire ne touche plus aucun revenu sortant de ses biens immobiliers et n'a plus aucune gestion locative à subir. En contrepartie, la valeur usufruitière estimée lui est reversée sous forme de capital immédiat, revenus réguliers ou mix des 2 solutions.

Plus d'informations et simulation produits sur www.usufree.com **USUFREE** a été fondée en 2007 par Rémy PERRUCHET et François LINTANFF, deux toulousains ambitieux et dotés d'une expérience immobilière et fiscale.

Depuis **USUFREE** ne cesse d'accroître son chiffre d'affaire. 2010 leur a permis d'acquérir 16 logements et/ou ensembles immobiliers soit une croissance de 72,5 % de CA.

Les perspectives 2011 sont de s'étendre à la France entière pour doubler les résultats de 2010 et atteindre d'ici quelques années la 100aine de logements en France.

Selon communiqué

Évaluation du site

Ce site diffuse des articles concernant l'actualité financière.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 15

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine